

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**COLLECTIVITE**

**REGIE LES EAUX DU PAYS BASTIAIS**

**POSTE COMPTABLE DE :**

**AC ASSAINISSEMENT**

**BUDGET ANNEXE ASSNT COLLECTIF**

**M4**

**BUDGET PRIMITIF AVEC REPRISE DES RÉSULTATS**

**ANNEE 2026**

Accusé de réception en préfecture  
02B-812962611-20260429-2026-309-DE  
Date de télétransmission : 29/04/2026  
Date de réception préfecture : 29/04/2026

**SOMMAIRE**

P. 2	<b>I. Informations générales</b> Modalité de vote du mouvement		
	<b>II. Présentation générale du budget primitif avec reprise des résultats</b>		
P. 3	A1 - Vue d'ensemble - Sections		
P. 4	A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres		
P. 5	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
P. 6	B1 - Balance générale du mouvement - Dépenses		
P. 7	B2 - Balance générale du mouvement - Recettes		
	<b>III. Vote du budget primitif avec reprise des résultats</b>		
P. 8-10	A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses - Articles		
P. 11-12	A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes - Articles		
P. 13-14	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
P. 15-16	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
P. 17--1	B3 - Opération d'équipement - Détail des chapitres et articles		
	<b>IV. Annexes</b>	Jointes	Sans objet
	<b>A - Eléments du bilan</b>		
	A1.1 - Etat de la dette - Dette sur emprunt - Répartition des prêteurs A1.2 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par type de taux A1.3 - Autres dettes A1.4 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes A1.5 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement A1.6 - Etat de la dette - Contrats de couverture du risque financier A1.7 - Etat de la dette - Crédits de trésorerie A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements A3.1 - Etat des provisions A3.2 - Etalement des provisions A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes A5.1 - Etat des ventilations des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement A5.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif A6 - Etat des charges transférées A7 - Détail des opérations pour le compte de Tiers		
	<b>B - Engagements hors bilan</b>		
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie B1.2 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget B1.3 - Etat des contrats crédits-bail B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privée B1.5 - Etat des autres engagements donnés B1.6 - Etat des engagements reçus B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		
	<b>C - Autres éléments d'informations</b>		
	C1.1 - Etat du personnel au 31/12/N C1.2 - Etat du personnel non titulaire au 31/12/N C1.3 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		
	<b>D - Arrêté et signatures</b>		
P. 0	Arrêté et signatures		

<b>I. INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITE DE VOTE DU MOUVEMENT</b>	

I - L'assemblée a voté le budget de l'exercice :

- au niveau (1) pour la section d'exploitation.
- au niveau (1) pour la section d'investissement ;
- avec ou sans les chapitres "opérations d'équipements" de l'état III B 3 (2)

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement"

III - Les provisions sont :

- semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement
- budgétaires (délibération N° ..... du .....

V. Le présent budget a été voté (2) :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du conseil administratif N-1

(1) à compléter par "du chapitre" ou "de l'article"

(2) Rayer la mention inutile

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF AVEC REPRISE DES RÉSULTATS</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

### EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	15 592 462,17	12 377 825,50
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	0,00	3 214 636,67
	=	=	=
	<b>TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)</b>	15 592 462,17	15 592 462,17

### INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) <small>(y compris les comptes 1064 et 1068)</small>	3 237 060,50	8 387 271,74
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	205 797,50	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	1 102 562,12	0,00
	=	=	=
	<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>	4 545 420,12	8 387 271,74

### TOTAL

<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>	20 137 882,29	23 979 733,91
----------------------------	---------------	---------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Procédure de réception en préfecture 026-812962611-20260429-2026-309-DE Date de télétransmission : 29/04/2026 Date de réception préfecture : 29/04/2026
--

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF AVEC REPRISE DES RÉSULTATS</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

**DEPENSES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Pour mémoire Cumulé N-1	Reste à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (RAR + Vote)
011	Charges a caractere general	3 713 156,28	0,00	4 261 173,75	4 261 173,75	4 261 173,75
012	Charges de personnel	1 258 620,00	0,00	1 550 369,07	1 550 369,07	1 550 369,07
65	Autres charges	2 328 815,25	0,00	2 349 211,22	2 349 211,22	2 349 211,22
<b>Total des dépenses de gestion de service</b>		<b>7 300 591,53</b>	<b>0,00</b>	<b>8 160 754,04</b>	<b>8 160 754,04</b>	<b>8 160 754,04</b>
66	Charges financieres	184 104,00	0,00	155 449,01	155 449,01	155 449,01
67	Charges exceptionnelles	42 006,22	0,00	36 500,00	36 500,00	36 500,00
68	Dotations aux amortissements, aux depreciations et aux provisions	141 163,12	0,00	160 847,00	160 847,00	160 847,00
022	Depenses imprevuees	0,00	0,00	0,00		0,00
<b>Total des dépenses réelles d'exploitation</b>		<b>7 667 864,87</b>	<b>0,00</b>	<b>8 513 550,05</b>	<b>8 513 550,05</b>	<b>8 513 550,05</b>
023	Virement sf vers si	4 160 669,00	0,00	5 001 797,82	5 001 797,82	5 001 797,82
68	Dotations aux amortissements, aux depreciations et aux provisions	2 051 309,00	0,00	2 077 114,30	2 077 114,30	2 077 114,30
<b>Total des dépenses d'ordre d'exploitation</b>		<b>6 211 978,00</b>	<b>0,00</b>	<b>7 078 912,12</b>	<b>7 078 912,12</b>	<b>7 078 912,12</b>
<b>TOTAL</b>		<b>13 879 842,87</b>	<b>0,00</b>	<b>15 592 462,17</b>	<b>15 592 462,17</b>	<b>15 592 462,17</b>

<b>D002 RESULTATS REPORTEES</b>	0,00
---------------------------------	------

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	15 592 462,17
---	---------------

**RECETTES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Pour mémoire Cumulé N-1	Reste à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (RAR + Vote)
013	Atténuations de charges	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
70	Ventes de produits fabriques, prestations de services, marchandises	8 782 580,00	0,00	9 082 910,00	9 082 910,00	9 082 910,00
74	Subventions de fonctionnement	0,00	0,00	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion	0,00	0,00	0,00		0,00
<b>Total des recettes de gestion de service</b>		<b>8 792 580,00</b>	<b>0,00</b>	<b>9 092 910,00</b>	<b>9 092 910,00</b>	<b>9 092 910,00</b>
77	Produits exceptionnels	5 000,00	0,00	45 025,00	45 025,00	45 025,00
78	Reprises sur amortissements, depreciations et provisions	757 050,00	0,00	730 000,00	730 000,00	730 000,00
<b>Total des recettes réelles d'exploitation</b>		<b>9 554 630,00</b>	<b>0,00</b>	<b>9 867 935,00</b>	<b>9 867 935,00</b>	<b>9 867 935,00</b>
72	Production immobilisee	61 628,40	0,00	0,00		0,00
042	Operation fonctionnement pour ordre	2 529 163,00	0,00	2 509 890,50	2 509 890,50	2 509 890,50
<b>Total des recettes d'ordre d'exploitation</b>		<b>2 590 791,40</b>	<b>0,00</b>	<b>2 509 890,50</b>	<b>2 509 890,50</b>	<b>2 509 890,50</b>
<b>TOTAL</b>		<b>12 145 421,40</b>	<b>0,00</b>	<b>12 377 825,50</b>	<b>12 377 825,50</b>	<b>12 377 825,50</b>

<b>R002 RESULTATS REPORTEES</b>	3 214 636,67
---------------------------------	--------------

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	15 592 462,17
---	---------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (11)</b>	<b>1 354 384,95</b>
--	---------------------

(1) Cf. I - Modalités de vote.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(11) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

Accusé de réception en préfecture  
02B-812962611-20260429-2026-309-DE  
Date de télétransmission : 29/04/2026  
Date de réception préfecture : 29/04/2026

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF AVEC REPRISE DES RÉSULTATS</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire Cumulé N-1	Reste à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (RAR + Vote)
20	Immobilisations incorporelles	322 007,50	205 797,50	27 723,00	27 723,00	233 520,50
21	Immobilisations corporelles (hors biens vivants)	140 732,29	0,00	152 870,00	152 870,00	152 870,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		462 739,79	205 797,50	180 593,00	180 593,00	386 390,50
16	Emprunts et dettes assimilées	539 782,00	0,00	546 577,00	546 577,00	546 577,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00		0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		539 782,00	0,00	546 577,00	546 577,00	546 577,00
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		1 002 521,79	205 797,50	727 170,00	727 170,00	932 967,50
040	Operation investissement pour ordre	2 590 791,40	0,00	2 509 890,50	2 509 890,50	2 509 890,50
041	Operation investissement pour ordre	0,00	0,00	0,00		0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		2 590 791,40	0,00	2 509 890,50	2 509 890,50	2 509 890,50
<b>TOTAL</b>		<b>3 593 313,19</b>	<b>205 797,50</b>	<b>3 237 060,50</b>	<b>3 237 060,50</b>	<b>3 442 858,00</b>

+	<b>D001 RESULTATS REPORTEES</b>	1 102 562,12
---	---------------------------------	--------------

=	<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	4 751 217,62
---	---	--------------

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire Cumulé N-1	Reste à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (RAR + Vote)
13	Subventions d investissement	114 612,25	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles (hors biens vivants)	366,79	0,00	0,00		0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		114 979,04	0,00	0,00		0,00
10	Dotations fonds divers et reserves	1 812 707,34	0,00	1 308 359,62	1 308 359,62	1 308 359,62
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00		0,00
<b>Total des recettes financières</b>		1 812 707,34	0,00	1 308 359,62	1 308 359,62	1 308 359,62
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		1 927 686,38	0,00	1 308 359,62	1 308 359,62	1 308 359,62
28	Amortissements des immobilisations	2 051 309,00	0,00	2 077 114,30	2 077 114,30	2 077 114,30
021	Virement sf vers si	4 160 669,00	0,00	5 001 797,82	5 001 797,82	5 001 797,82
041	Operation investissement pour ordre	0,00	0,00	0,00		0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		6 211 978,00	0,00	7 078 912,12	7 078 912,12	7 078 912,12
<b>TOTAL</b>		<b>8 139 664,38</b>	<b>0,00</b>	<b>8 387 271,74</b>	<b>8 387 271,74</b>	<b>8 387 271,74</b>

+	<b>R001 RESULTATS REPORTEES</b>	0,00
---	---------------------------------	------

=	<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	8 387 271,74
---	---	--------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (11)</b>	<b>1 354 384,95</b>
--	---------------------

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF AVEC REPRISE DES RÉSULTATS</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET PRIMITIF AVEC REPRISE DES RÉSULTATS</b>	<b>B1</b>

**1 - DEPENSES (du présent du budget primitif avec reprise des résultats + restes à réaliser)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opération d'ordre (2)	Total
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	4 261 173,75		4 261 173,75
012	CHARGES DE PERSONNEL	1 550 369,07		1 550 369,07
65	AUTRES CHARGES	2 349 211,22		2 349 211,22
66	CHARGES FINANCIERES	155 449,01		155 449,01
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	36 500,00		36 500,00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS ET AUX PROVISIONS	160 847,00	2 077 114,30	2 237 961,30
022	DEPENSES IMPREVUES	0,00		0,00
023	Virement SF vers SI		5 001 797,82	5 001 797,82
<b>Dépenses d'exploitation - Total</b>		<b>8 513 550,05</b>	<b>7 078 912,12</b>	<b>15 592 462,17</b>

+

<b>D002 RESULTATS REPORTEES</b>	0,00
---------------------------------	------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	15 592 462,17
---	---------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opération d'ordre (2)	Total
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		2 509 890,50	2 509 890,50
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	546 577,00	0,00	546 577,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	233 520,50	0,00	233 520,50
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (HORS BIENS VIVANTS)	152 870,00	0,00	152 870,00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0,00		0,00
<b>Dépenses d'investissement - Total</b>		<b>932 967,50</b>	<b>2 509 890,50</b>	<b>3 442 858,00</b>

+

<b>D001 RESULTATS REPORTEES</b>	1 102 562,12
---------------------------------	--------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	4 545 420,12
---	--------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi -budgétaires.  
(2) Voir liste des opérations d'ordre.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF AVEC REPRISE DES RÉSULTATS</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET PRIMITIF AVEC REPRISE DES RÉSULTATS</b>	<b>B2</b>

**2 - RECETTES (du présent du budget primitif avec reprise des résultats + restes à réaliser)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opération d'ordre (2)	Total
013	Atténuations de charges	10 000,00		10 000,00
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES	9 082 910,00		9 082 910,00
72	PRODUCTION IMMOBILISEE		0,00	0,00
74	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT	0,00		0,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION	0,00		0,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	45 025,00	2 509 890,50	2 554 915,50
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS	730 000,00		730 000,00
<b>Recettes d'exploitation - Total</b>		<b>9 867 935,00</b>	<b>2 509 890,50</b>	<b>12 377 825,50</b>

+

<b>R002 RESULTATS REPORTEES</b>	3 214 636,67
---------------------------------	--------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	15 592 462,17
---	---------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opération d'ordre (2)	Total
10	DOTATIONS FONDS DIVERS ET RESERVES (sauf 106)	0,00		0,00
13	SUBVENTIONS D INVESTISSEMENT	0,00		0,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	0,00	0,00	0,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (HORS BIENS VIVANTS)	0,00		0,00
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS		2 077 114,30	2 077 114,30
021	Virement SF vers SI		5 001 797,82	5 001 797,82
<b>Recettes d'investissement - Total</b>		<b>0,00</b>	<b>7 078 912,12</b>	<b>7 078 912,12</b>

+

<b>R001 RESULTATS REPORTEES</b>	0,00
---------------------------------	------

+

<b>Affectation aux comptes 106</b>	1 308 359,62
------------------------------------	--------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	8 387 271,74
---	--------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi -budgétaires.  
(2) Voir liste des opérations d'ordre.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF AVEC REPRISE DES RÉSULTATS</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap. / art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire ( Cumulé N-1 ) (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	3 713 156,28	4 261 173,75	4 261 173,75
60226	Vêtements de travail	0,00	0,00	0,00
6041	Achats d'études, Prestations et Travaux - Branchements	97 000,00	96 753,75	96 753,75
6048	Achats d'études, Prestations et travaux - Autres	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	654 326,40	610 000,00	610 000,00
6062	Produits de traitement	695 000,00	700 000,00	700 000,00
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	299 114,45	615 880,00	615 880,00
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	0,00
6066	Carburants	0,00	8 000,00	8 000,00
6068	Autres matières et fournitures non stockées	33 000,00	28 500,00	28 500,00
6111	Sous-traitance générale - Branchements	25 000,00	30 000,00	30 000,00
6113	Sous-traitance générale - Analyses	34 000,00	26 500,00	26 500,00
6114	Sous-traitance générale - Evacuations des boues	575 000,00	570 000,00	570 000,00
6115	Sous-traitance générale - Interventions réseaux	255 000,00	334 000,00	334 000,00
6118	Sous-traitance générale - Autres	315 738,50	307 500,00	307 500,00
6132	Locations immobilières (peut être subdivisé comme le compte 21)	0,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières (peut être subdivisé comme le compte 21)	0,00	0,00	0,00
61351	Locations Véhicules	0,00	50 000,00	50 000,00
61358	Location Matériels et Outillages	76 530,00	128 200,00	128 200,00
6152	Sur biens immobiliers (à subdiviser comme le compte 21)	0,00	0,00	0,00
61521	Entretien et Réparation des Batiments et Abords	41 458,23	34 500,00	34 500,00
61528	Entretien et Réparation des Ouvrages Hydrauliques	69 813,68	100 000,00	100 000,00
6155	Sur biens mobiliers (à subdiviser comme le compte 21)	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien et Réparation Matériels et Outillages	0,00	22 500,00	22 500,00
6156	Maintenance (à subdiviser comme le compte 21)	22 200,00	24 400,00	24 400,00
617	Etudes et recherches	5 850,00	4 000,00	4 000,00
6183	Documentation technique et pédagogique	0,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	500,00	500,00
6228	Divers	5 759,00	4 500,00	4 500,00
6231	Annonces et insertions	4 000,00	4 500,00	4 500,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00	0,00
6238	Divers	0,00	0,00	0,00
624	Transports de biens et transports collectifs du personnel	0,00	0,00	0,00
6241	Transports sur achats	0,00	0,00	0,00
6248	Transports Divers	396 000,00	407 500,00	407 500,00
625	Déplacements, missions et réceptions	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements du personnel	500,00	300,00	300,00
6256	Missions	500,00	300,00	300,00
6257	Réceptions	500,00	300,00	300,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	0,00	0,00
62621	Frais de Télécommunication - Fixes	6 000,00	6 140,00	6 140,00
62622	Frais de Télécommunication - Portables	3 000,00	0,00	0,00
62623	Frais de Télécommunication - Internet	2 000,00	2 000,00	2 000,00
62628	Frais de Télécommunication - Autres, Liaisons louées	6 000,00	5 000,00	5 000,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers	0,00	0,00	0,00
6282	Frais de Gardiennage	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6283	Frais de Nettoyage des Locaux	16 000,00	16 000,00	16 000,00
6288	Autres prestations extérieurs diverses, Contrôles techniques	21 000,00	19 400,00	19 400,00
63713	Revers. Redevance Performance Assnt Collectif	26 100,00	93 000,00	93 000,00
6378	Autres Taxes et Redevances	15 766,02	0,00	0,00
012	CHARGES DE PERSONNEL	1 258 620,00	1 550 369,07	1 550 369,07
6218	autre personnel exterieur	0,00	0,00	0,00
6312	Taxe d'apprentissage	6 219,00	7 214,00	7 214,00
6333	Participation des employeurs à la formation professionnelle continue	9 145,00	10 609,00	10 609,00
6334	Participation des employeurs à l'effort de construction	4 774,00	4 774,00	4 774,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. 1 - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

Accusé de réception en préfecture  
 02B-812962611-20260429-2026-309-DE  
 Date de télétransmission : 29/04/2026  
 Date de réception préfecture : 29/04/2026

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF AVEC REPRISE DES RÉSULTATS				III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap. / art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire ( Cumulé N-1 ) (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6411	Traitements, salaires et appointements	555 998,00	690 432,04	690 432,04
6412	Congés payés du personnel	0,00	0,00	0,00
6413	Primes et gratifications	139 725,00	124 316,96	124 316,96
6414	Indemnités et avantages divers	156 499,00	231 164,35	231 164,35
6415	Supplément familial	14 269,00	14 991,72	14 991,72
6451	Cotisations d'assurance maladie	250 283,00	319 878,00	319 878,00
6452	Cotisations aux mutuelles	31 969,00	34 635,00	34 635,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites et de pensions	60 292,00	76 948,00	76 948,00
6454	Cotisations ASSEDIC	26 110,00	31 297,00	31 297,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	0,00	0,00	0,00
6472	Versements aux comités d'entreprise et d'établissement	1 829,00	2 122,00	2 122,00
6474	Œuvres sociales	0,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	0,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	2 167,00	1 987,00	1 987,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00
65	AUTRES CHARGES	2 328 815,25	2 349 211,22	2 349 211,22
651	Redevances pour concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, dr	2 000,00	1 800,00	1 800,00
6541	Créances admises en N.Valeurs	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	2 326 815,25	2 347 411,22	2 347 411,22
	<b>TOTAL DES DEPENSES DE GESTION DE SERVICE</b>	<b>7 300 591,53</b>	<b>8 160 754,04</b>	<b>8 160 754,04</b>
66	CHARGES FINANCIERES	184 104,00	155 449,01	155 449,01
66111	Intérêts des emprunts et dettes	189 415,00	160 155,00	160 155,00
66112	INTERETS ICNE	-5 311,00	-4 705,99	-4 705,99
6618	Intérêts des autres dettes	0,00	0,00	0,00
6688	Autres charges financières	0,00	0,00	0,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	42 006,22	36 500,00	36 500,00
6711	Intérêts Moratoires et Pénalités sur marchés	0,00	0,00	0,00
6712	Pénalités, Amendes Fiscales et Pénales	1 500,00	1 500,00	1 500,00
673	Titres Annulés (sur exercices antérieurs)	38 506,22	30 000,00	30 000,00
675	Valeur nette comptable des actifs cédés	2 000,00	0,00	0,00
678	Autres Charges Exceptionnelles	0,00	5 000,00	5 000,00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS ET AUX PROVISIONS	141 163,12	160 847,00	160 847,00
6815	Dotations aux provisions pour risques et charges de fonctionnement	141 163,12	160 847,00	160 847,00
6875	Dotations aux provisions pour risques et charges exceptionnels	0,00	0,00	0,00
022	DEPENSES IMPREVUES	0,00	0,00	0,00
	DEPENSES IMPREVUES	0,00	0,00	0,00
	<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>	<b>7 667 864,87</b>	<b>8 513 550,05</b>	<b>8 513 550,05</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF AVEC REPRISE DES RÉSULTATS</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap. / art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire ( Cumulé N-1 ) (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
023	Virement SF vers SI	4 160 669,00	5 001 797,82	5 001 797,82
	Virement SF vers SI	4 160 669,00	5 001 797,82	5 001 797,82
	<b>TOTAL DES PRÉLÈVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	4 160 669,00	5 001 797,82	5 001 797,82
68	<i>DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS ET AUX PROVISIONS</i>	2 051 309,00	2 077 114,30	2 077 114,30
6811	Dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles	2 051 309,00	2 077 114,30	2 077 114,30
	<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>	6 211 978,00	7 078 912,12	7 078 912,12

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE</b>	13 879 842,87	15 592 462,17	15 592 462,17
--	---------------	---------------	---------------

+

RESTES A REALISER N-1	0,00
-----------------------	------

+

<b>D002 RESULTATS REPORTES</b>	0,00
--------------------------------	------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES CUMULEES</b>	15 592 462,17
------------------------------------	---------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF AVEC REPRISE DES RÉSULTATS</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap. / art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire ( Cumulé N-1 ) (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6459	Rembt sur charges S.S. et Prévoyance	10 000,00	10 000,00	10 000,00
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES	8 782 580,00	9 082 910,00	9 082 910,00
704	Travaux	80 000,00	100 000,00	100 000,00
70611	Redevance Assainissement - Part variable	7 525 325,00	7 830 700,00	7 830 700,00
70612	Redevance pour modernisation des réseaux de collecte	0,00	0,00	0,00
70613	Participation pour le financement de l'assainissement collectif	250 000,00	200 000,00	200 000,00
7064	Location de compteurs	912 255,00	927 210,00	927 210,00
7068	Autres prestations de services	0,00	0,00	0,00
70688	Autres prestations de services	15 000,00	25 000,00	25 000,00
7087	remboursement de frais	0,00	0,00	0,00
74	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT	0,00	0,00	0,00
741	Primes d'épuration	0,00	0,00	0,00
748	Autres subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION	0,00	0,00	0,00
758	Produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
7583	Divers autres produits (T.R.)	0,00	0,00	0,00
	<b>TOTAL DES RECETTES DE GESTION DE SERVICE</b>	8 792 580,00	9 092 910,00	9 092 910,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	5 000,00	45 025,00	45 025,00
7711	Dédits et Pénalités perçus	0,00	0,00	0,00
7718	Autres Pdts Except. sur Op. Gestion	5 000,00	45 025,00	45 025,00
773	Mandats Annulés (Ex. Antérieurs)	0,00	0,00	0,00
775	Produits Cessions d'Actifs	0,00	0,00	0,00
777	Q.P. Subv. Invest. virée au Résultat	0,00	0,00	0,00
778	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00	0,00	0,00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS	757 050,00	730 000,00	730 000,00
7815	Reprises sur provisions pour risques et charges de fonctionnement	757 050,00	730 000,00	730 000,00
	<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>	9 554 630,00	9 867 935,00	9 867 935,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF AVEC REPRISE DES RÉSULTATS</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap. / art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire ( Cumulé N-1 ) (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
72	<i>PRODUCTION IMMOBILISEE</i>	61 628,40	0,00	0,00
721	Immobilisations incorporelles	10 000,00	0,00	0,00
722	Immobilisations corporelles (hors biens vivants)	51 628,40	0,00	0,00
042	<i>OPERATION FONCTIONNEMENT POUR ORDRE</i>	2 529 163,00	2 509 890,50	2 509 890,50
777	Q.P. Subv. Invest. virée au Résultat	2 529 163,00	2 509 890,50	2 509 890,50
	<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE</b>	2 590 791,40	2 509 890,50	2 509 890,50

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE</b>	12 145 421,40	12 377 825,50	12 377 825,50
--	---------------	---------------	---------------

+

RESTES A REALISER N-1	0,00
-----------------------	------

+

<b>R002 RESULTATS REPORTEES</b>	3 214 636,67
---------------------------------	--------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES CUMULEES</b>	15 592 462,17
------------------------------------	---------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF AVEC REPRISE DES RÉSULTATS</b>				<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>				<b>B1</b>
<b>Chap. / art. (1)</b>	<b>Libellé (1)</b>	<b>Pour mémoire ( Cumulé N-1 ) (2)</b>	<b>Propositions nouvelles (3)</b>	<b>Vote (4)</b>
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	322 007,50	27 723,00	27 723,00
2031	Frais d'Etudes	322 007,50	27 723,00	27 723,00
2033	Frais d'Insertion	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	0,00	0,00	0,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (HORS BIENS VIVANTS)	140 732,29	152 870,00	152 870,00
21351	Installations générales, agencements, aménagements des Batiments d'Exploitation	0,00	0,00	0,00
2151	Installations complexes spécialisées	0,00	0,00	0,00
2153	Installations à caractère spécifique (à subdiviser comme le 2151)	0,00	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	149 232,29	0,00	0,00
2154	Matériel industriel	27 000,00	0,00	0,00
2155	Outillage industriel	0,00	0,00	0,00
21562	Materiel spécifique Assainissement	-40 000,00	152 870,00	152 870,00
2181	Installations générales, agencements, aménagements divers (dans des construction	3 000,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	1 000,00	0,00	0,00
2184	Mobilier (à subdiviser comme le 2111)	500,00	0,00	0,00
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'ÉQUIPEMENT</b>	<b>462 739,79</b>	<b>180 593,00</b>	<b>180 593,00</b>
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	539 782,00	546 577,00	546 577,00
1641	Emprunt bancaires	539 782,00	546 577,00	546 577,00
166	Refinancement de Dettes	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0,00	0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	0,00	0,00
	<b>TOTAL DES DEPENSES FINANCIÈRES</b>	<b>539 782,00</b>	<b>546 577,00</b>	<b>546 577,00</b>
	<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>	<b>1 002 521,79</b>	<b>727 170,00</b>	<b>727 170,00</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF AVEC REPRISE DES RÉSULTATS</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap. / art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire ( Cumulé N-1 ) (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	OPERATION INVESTISSEMENT POUR ORDRE	2 590 791,40	2 509 890,50	2 509 890,50
139111	Subvention - EAURMC	769 611,00	760 732,00	760 732,00
139118	Subventions Etat	744 610,00	741 408,50	741 408,50
13912	Subventions CTC	273 728,00	277 548,00	277 548,00
13913	Subventions Département	308 177,00	297 164,00	297 164,00
13914	Subventions Communes	30 959,00	30 959,00	30 959,00
13916	Subventions O.E.C.	0,00	0,00	0,00
13917	Subventions U.E.	402 078,00	402 079,00	402 079,00
2031	Frais d'Etudes	10 000,00	0,00	0,00
2033	Frais d'Insertion	0,00	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	0,00	0,00	0,00
21562	Materiel spécifique Assainissement	51 628,40	0,00	0,00
041	OPERATION INVESTISSEMENT POUR ORDRE	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunt bancaires	0,00	0,00	0,00
166	Refinancement de Dettes	0,00	0,00	0,00
	<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>	2 590 791,40	2 509 890,50	2 509 890,50

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b>	3 593 313,19	3 237 060,50	3 237 060,50
--	--------------	--------------	--------------

+

RESTES A REALISER N-1	205 797,50
-----------------------	------------

+

<b>D001 RESULTATS REPORTES</b>	1 102 562,12
--------------------------------	--------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES CUMULEES</b>	4 545 420,12
------------------------------------	--------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. 1 - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF AVEC REPRISE DES RÉSULTATS</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chap. / art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire ( Cumulé N-1 ) (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	SUBVENTIONS D INVESTISSEMENT	114 612,25	0,00	0,00
13111	Subventions AERMC	114 612,25	0,00	0,00
13118	Subventions Etat	0,00	0,00	0,00
1312	Subventions CTC	0,00	0,00	0,00
1313	Départements	0,00	0,00	0,00
1316	Subventions OEC	0,00	0,00	0,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (HORS BIENS VIVANTS)	366,79	0,00	0,00
2154	Matériel (à subdiviser comme le 2111)	366,79	0,00	0,00
2155	Outillage (à subdiviser comme le 2111)	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport (à subdiviser comme le 2111)	0,00	0,00	0,00
	<b>TOTAL DES RECETTES D'ÉQUIPEMENT</b>	114 979,04	0,00	0,00
10	DOTATIONS FONDS DIVERS ET RESERVES	1 812 707,34	1 308 359,62	1 308 359,62
1021	Dotation	0,00	0,00	0,00
1068	Autres réserves	1 812 707,34	1 308 359,62	1 308 359,62
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunt en euro auprès des etbs bancaires	0,00	0,00	0,00
166	Refinancement de Dettes	0,00	0,00	0,00
	<b>TOTAL DES RECETTES FINANCIÈRES</b>	1 812 707,34	1 308 359,62	1 308 359,62
	<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>	1 927 686,38	1 308 359,62	1 308 359,62

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF AVEC REPRISE DES RÉSULTATS</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chap. / art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire ( Cumulé N-1 ) (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
28	<i>AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS</i>	2 051 309,00	2 077 114,30	2 077 114,30
28031	Frais d'Etudes	70 198,00	89 907,74	89 907,74
28032	Frais de Recherches	0,00	0,00	0,00
28033	Frais d'Insertion	990,00	0,00	0,00
28051	Concessions et droits, Licences	0,00	0,00	0,00
281355	Batiments Administratifs	0,00	0,00	0,00
281532	Installations à caractère spécifique - Réseaux	1 920 290,00	1 886 129,24	1 886 129,24
28154	Matériels Industriels	5 719,00	6 213,18	6 213,18
28155	Outils Industriels	243,00	243,06	243,06
281562	Matériels spécifiques d'exploitation - Sce Assainissement	51 803,00	92 399,18	92 399,18
28181	Installations générales, Agencements	0,00	156,27	156,27
28182	Matériels de transport	1 217,00	1 216,67	1 216,67
28183	Matériels de bureau	647,00	646,65	646,65
28184	Mobilier	202,00	202,31	202,31
021	<i>Virement SF vers SI</i>	4 160 669,00	5 001 797,82	5 001 797,82
	Virement SF vers SI	4 160 669,00	5 001 797,82	5 001 797,82
041	<i>OPERATION INVESTISSEMENT POUR ORDRE</i>	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunt bancaires	0,00	0,00	0,00
166	Refinancement de Dettes	0,00	0,00	0,00
	<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE</b>	6 211 978,00	7 078 912,12	7 078 912,12

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b>	8 139 664,38	8 387 271,74	8 387 271,74
--	--------------	--------------	--------------

+

RESTES A REALISER N-1	0,00
-----------------------	------

+

<b>R001 RESULTATS REPORTEES</b>	0,00
---------------------------------	------

=

<b>TOTAL DES RECETTES CUMULEES</b>	8 387 271,74
------------------------------------	--------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF AVEC REPRISE DES RÉSULTATS</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

## CHAPITRE D'OPERATION D'EQUIPEMENT N°

Chap. / art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire ( Cumulé N-1 ) (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)

--	--	--	--

Besoin de financement (a+b) - (c+d)	
Excédent de financement (c+d) - (a+b)	

## Détail du calcul des ICNE au compte

Montant des ICNE de l'exercice	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE</b>	<b>A1.1</b>

### A1.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2026	Montant des tirages 2025	Montant des remboursements 2025		Encours restant dû au 01/01/2026
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du trésor						
...						
5192 Avances de trésorerie						
...						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
...						
<b>519 Crédits de trésorerie (Total)</b>						

(1) Circulaire n°NOR/INT/B/89/00071/C du 22/2/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	<b>A1.2</b>

**A1.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>														
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>					<b>9 011 689,25</b>									
1641 Emprunts en euros (total)					8 261 689,25									
MIN28357EUR	DEXIA CL	28/12/2012	01/01/2016	01/03/2016	874 999,96	F	Taux fixe à 4.41 %	4,410	4,550	EUR	T	C	O	A-1
A29110WF	CAISSE D'EPARGNE	19/12/2011	01/01/2016	25/03/2016	1 904 793,02	F	Taux fixe à 4.98 %	4,980	4,980	EUR	A	P	O	A-1
MON509230EUR001	SFIL CAFFIL	16/06/2008	01/01/2016	01/08/2016	828 324,84	F	Taux fixe à 4.96 %	4,960	5,032	EUR	A	P	O	A-1
1458/1 ref ONE 8206846	SOCIETE GENERALE	30/12/2011	01/01/2016	30/12/2016	1 100 000,00	F	Taux fixe à 4.64 %	4,640	4,791	EUR	A	C	O	A-1
1459 ref ONE 8206880	SOCIETE GENERALE	31/12/2012	01/01/2016	31/12/2016	1 178 571,43	F	Taux fixe à 4.86 %	4,860	5,023	EUR	A	C	O	A-1
00000286244	CREDIT AGRICOLE	24/06/2021	22/07/2021	22/07/2022	1 175 000,00	F	Taux fixe à 1.2 %	1,200	1,200	EUR	A	P	O	A-1
1315343	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	28/03/2018	01/08/2021	01/09/2021	1 200 000,00	V	(Livret A(Préfixé) + 0.95)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	1,450	1,450	EUR	T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)														
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					750 000,00									
Convention CO2184 du 31/3/2010	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	31/03/2010	01/01/2016	04/01/2016	750 000,00	F	Taux fixe à 3.37 %	3,370	3,463	EUR	T	C	O	A-1
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>														
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>														
1675 Dettes pour M.E.T.P et PPP (total)														
1678 Autres emprunts et dettes (total)														
<b>168 Emprunts et dettes assimilées (Total)</b>														
1681 Autres emprunts (total)														
1682 Bons à moyen terme négociables (total)														
1687 Autres dettes (total)														
<b>Total général</b>					<b>9 011 689,25</b>									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Accusé de réception en préfecture  
02B-812962611-20260429-2026-309-DE  
Date de télétransmission : 29/04/2026  
Date de réception préfecture : 29/04/2026

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	<b>A1.2</b>

### A1.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/2026											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2026	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>												
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>				<b>4 615 192,97</b>					<b>546 576,35</b>	<b>160 523,19</b>		<b>68 577,92</b>
1641 Emprunts en euros (total)				4 165 192,97					516 576,35	145 531,60		65 000,11
MIN28357EUR	N		A-1	458 333,16	10,92	F	Taux fixe à 4.41 %	4,550	41 666,68	19 792,67		1 531,25
A29110WF	N		A-1	1 465 634,51	16,23	F	Taux fixe à 4.98 %	4,980	56 817,81	72 988,60		53 593,73
MON509230EUR001	N		A-1	239 737,59	2,58	F	Taux fixe à 4.96 %	5,032	76 076,75	12 056,14		3 427,42
1458/1 ref ONE 8206846	N		A-1	100 000,00	1	F	Taux fixe à 4.64 %	4,791	100 000,00	4 704,45		
1459 ref ONE 8206880	N		A-1	107 142,86	1	F	Taux fixe à 4.86 %	5,023	107 142,86	5 279,46		
00000286244	N		A-1	1 009 729,41	20,56	F	Taux fixe à 1.2 %	1,200	42 564,57	12 116,75		5 093,74
1315343	N		A-1	784 615,44	8,42	V	(Livret A(Préfixé) + 0.95)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	2,650	92 307,68	18 593,53		1 353,97
1643 Emprunts en devises (total)												
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)				450 000,00					30 000,00	14 991,59		3 577,81
Convention CO2184 du 31/3/2010	N		A-1	450 000,00	14,75	F	Taux fixe à 3.37 %	3,463	30 000,00	14 991,59		3 577,81
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>												
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>												
1675 Dettes pour M.E.T.P et PPP (total)												
1678 Autres emprunts et dettes (total)												
<b>168 Emprunts et dettes assimilées (Total)</b>												
1681 Autres emprunts (total)												
1682 Bons à moyen terme négociables (total)												
1687 Autres dettes (total)												
<b>Total général</b>		<b>0,00</b>		<b>4 615 192,97</b>					<b>546 576,35</b>	<b>160 523,19</b>	<b>0,00</b>	<b>68 577,92</b>

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Accusé de réception en préfecture  
02B-812962611-20260429-2026-309-DE  
Date de télétransmission : 29/04/2026  
Date de réception préfecture : 29/04/2026

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX</b>	<b>A1.3</b>

### A1.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2026 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)														
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)														
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)														
Multipliateur jusqu'à 3 ou multipliateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)														
Multipliateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)														
<b>TOTAL GENERAL</b>														

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6).

1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS</b>	<b>A1.4</b>

### A1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
<b>(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)</b>	Nombre de produits	8					
	% de l'encours	100,00%					
	Montant en euros	4 615 193 €					
<b>(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier</b>	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
<b>(C) Option d'échange (swaption)</b>	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
<b>(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé</b>	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
<b>(E) Multiplicateur jusqu'à 5</b>	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
<b>(F) Autres types de structures</b>	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE</b>	<b>A1.5</b>

### A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/2026	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
<b>Taux fixe (total)</b>													
<b>Taux variable simple (total)</b>													
<b>Taux complexe</b>													
<b>Total</b>		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE</b>	<b>A1.5</b>

### A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
<b>Taux fixe (total)</b>									
<b>Taux variable simple (total)</b>									
<b>Taux complexe (total) (2)</b>									
<b>Total</b>						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - AUTRES DETTES</b>	<b>A1.6</b>

### A1.6 - AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	MONTANT INITIAL DE LA DETTE	DEPENSES DE L'EXERCICE	DETTE RESTANTE
[...]			

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>	<b>A2</b>

**A2 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES**

<b>CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE</b>			<b>Délibération</b>
<b>Biens de faible valeur</b>		1 000 €	n° 124 du 07/02/2019
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R 2321-1 du CGCT) :			
<b>Procédure d'amortissement</b> <small>(linéaire, dégressif, variable)</small>	<b>Catégories de biens amortis</b>	<b>Durée</b> <small>(en année)</small>	
Linéaire	Ouvrages génie civil – installations lourdes (usines, transfert....)	60 ans	
	Ouvrages génie civil – installations complexes et/ou spécialisées	50 ans	
	Ouvrages génie civil – installations courantes	40 ans	
	Installations électromécaniques	15 ans	
	Organes de régulation : télégestion, capteur.....	8 ans	
	Frais d'études, frais de recherches	5 ans	
	Logiciels	5 ans	
	Matériels et Outillages industriels	10 ans	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	20 ans	
	Matériels de transport	5 ans	
	Matériels informatique	5 ans	
	Mobilier	10 ans	

Accusé de réception en préfecture  
02B-812962611-20260429-2026-309-DE  
Date de télétransmission : 29/04/2026  
Date de réception préfecture : 29/04/2026

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>ETAT DES PROVISIONS</b>	<b>A3.1</b>
<b>ETALEMENT DES PROVISIONS</b>	<b>A3.2</b>

**A3.1 - ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS**

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des provisions et dépréciations constituées au 01/01/2026	Montant total des provisions et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/2026
<b>PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES</b>						
<b>Provisions réglementées et amortissements dérogatoires</b>						
Amortissements dérogatoires						
Provision spéciale de réévaluation						
Autres provisions réglementées						
<b>Provisions pour risques et charges (2)</b>						
Provisions pour litiges						
Provisions pour pertes de change						
Autres provisions pour risques						
.....						
<b>Dépréciations (2)</b>						
- des immobilisations						
- des stocks de matières premières et de produits et des en-cours de production						
<b>TOTAL BUDGETAIRES</b>						
<b>PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES</b>						
<b>Provisions pour risques et charges (2)</b>	160 847,00		2 760 020,00	2 920 867,00	730 000,00	2 190 867,00
Provisions pour litiges	0,00		50 000,0	50 000,0		50 000,00
Provisions pour pertes de change	0,00					0,00
Autres provisions pour risques (Actifs C.A.B.)	0,00		2 190 000,00	2 190 000,0	730 000,00	1 460 000,00
Provisions pour Renouvellement	160 847,00		520 020,00	680 867,0	0,00	680 867,00
<b>Dépréciation (2)</b>	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks d'autres approvisionnements et de marchandises						
- des comptes de tiers						
- des comptes financiers						
<b>TOTAL SEMI-BUDGETAIRES</b>	160 847,00		2 760 020,00	2 920 867,00	730 000,00	2 190 867,00
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>160 847,00</b>		<b>2 760 020,00</b>	<b>2 920 867,00</b>	<b>730 000,00</b>	<b>2 190 867,00</b>

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision ou d'une dépréciation déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision ou de la dépréciation.

**A3.2 - ETALEMENT DES PROVISIONS (1)**

Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 1/1/2024	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

Accusé de réception en préfecture  
02B-812962611-20260429-2026-309-DE  
Date de télétransmission : 29/04/2026  
Date de réception préfecture : 29/04/2026

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES</b>	<b>A4</b>

**DETAIL DES OPERATIONS FINANCIERES EN DEPENSE**

Art.(1)	Libellé (1)	Dépenses votées
<b>DEPENSES TOTALES (I) = A+B+C+D</b>		<b>I 3 056 467,50</b>
<b>HORS CHARGES TRANSFEREES (II) = A+B+C</b>		<b>II 3 056 467,50</b>
<b>Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>546 577,00</b>
16	<b>EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (Remboursements)</b>	<b>546 577,00</b>
1641	Emprunt bancaires	546 577,00
1687	Autres dettes	0,00
166	Refinancement de Dettes	0,00
<b>Autres dépenses financières (sous-total) (B)</b>		<b>0,00</b>
27	<b>AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>0,00</b>
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00
<b>Transfert entre sections = C + D</b>		<b>2 509 890,50</b>
<b>Reprises / autofinancement antérieur (C)</b>		<b>2 509 890,50</b>
2031	Frais d'Etudes	0,00
2033	Frais d'Insertion	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	0,00
21562	Materiel spécifique Assainissement	0,00
139111	Subvention - EAURMC	760 732,00
139118	Subventions Etat	741 408,50
13912	Subventions CTC	277 548,00
13916	Subventions O.E.C.	0,00
13913	Subventions Département	297 164,00
13914	Subventions Communes	30 959,00
13917	Subventions U.E.	402 079,00

	Opérations de l'exercice	Solde d'exécution D001	Cumul
<b>Dépense</b>	3 056 467,50	1 102 562,12	4 159 029,62

Art.	Libellé	Montant
16449		
166	Refinancement de Dettes	0,00
<b>Total</b>		

Accusé de réception en préfecture  
02B-812962611-20260429-2026-309-DE  
Date de télétransmission : 29/04/2026  
Date de réception préfecture : 29/04/2026

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES</b>	<b>A4</b>

**DETAIL DES OPERATIONS FINANCIERES EN RECETTE**

Art.(1)	Libellé (1)	Recettes votées
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) (III) = G+H+J+K</b>		<b>III 8 387 271,74</b>
<b>Ressources propres externes (G)</b>		<b>1 308 359,62</b>
1021	Dotation	0,00
1068	Autres réserves	1 308 359,62
<b>Autres recettes financières (H)</b>		<b>0,00</b>
1641	Emprunt en euro auprès des etbs bancaires	0,00
166	Refinancement de Dettes	0,00
<b>Tranferts entre sections (J)</b>		<b>2 077 114,30</b>
28051	Concessions et droits, Licences	0,00
281355	Batiments Administratifs	0,00
281532	Installations à caractère spécifique - Réseaux	1 886 129,24
281562	Matériels spécifiques d'exploitation - See Assainissement	92 399,18
28154	Matériels Industriels	6 213,18
28155	Outillages Industriels	243,06
28181	Installations générales, Agencements	156,27
28182	Matériels de transport	1 216,67
28183	Matériels de bureau	646,65
28184	Mobilier	202,31
28031	Frais d'Etudes	89 907,74
28032	Frais de Recherches	0,00
28033	Frais d'Insertion	0,00
<b>Virement de la sect. exploitation (K)</b>		<b>5 001 797,82</b>
	Virement SF vers SI	5 001 797,82

	Opérations de l'exercice	Solde d'exécution R001	Affectation R106.	Cumul
<b>Recettes</b>	8 387 271,74	0,00	1 308 359,62	9 695 631,36

Art.	Libellé	Montant
<b>16449</b>		
<b>166</b>	Refinancement de Dettes	0,00
<b>Total</b>		

(1) - Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé.

Accusé de réception en préfecture  
02B-812962611-20260429-2026-309-DE  
Date de télétransmission : 29/04/2026  
Date de réception préfecture : 29/04/2026

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES</b>	<b>A4</b>

	Montant
<b>Dépenses financières</b>	1 649 139,12
<b>Recettes financières</b>	9 695 631,36
<b>Solde (recettes - dépenses)</b>	8 046 492,24
<b>Solde net hors créances sur autres collectivités publiques (c/2763) et charges transférées</b>	8 046 492,24
<b>Résultat hors charges transférées</b>	205 797,50

- (1) . Indiquer le signe algébrique  
(2) . Ces charges pouvant être financées par emprunt

Accusé de réception en préfecture  
02B-812962611-20260429-2026-309-DE  
Date de télétransmission : 29/04/2026  
Date de réception préfecture : 29/04/2026



<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT</b>	<b>A5.1</b>
<b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF</b>	<b>A5.2</b>

**Service d'ASSAINISSEMENT (1) (en application de l'article L.2224-6 du CGCT)**

**A5.1 ou A5.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT**

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)	Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles (hors opé.)	233 520,50	13	Subventions d'équipement	
21	Immobilisations corporelles (hors opé.)	152 870,00	16	Emprunts et dettes assimilées	
22	Immobilisations reçues en affect. (hors opé)		20	Immobilisations incorporelles	
23	Immobilisation en cours (hors opé.)		21	Immobilisations corporelles	
Opérations d'équipement n° ...(1 ligne par opé.)			22	Immobilisations reçues en affectation	
10	Dotations, fonds divers et réserves		23	Immobilisation en cours	
13	Subventions d'équipement		10	Dotations, fonds divers et réserves	1 308 359,62
16	Emprunts et dettes assimilées	546 577,00	106	Réserves	
18	Compte de liaison : affectation à ...		165	dépôts et caution	
26	Particip. et créances rattachées à des particip.		18	Compte de liaison : affectation à ...	
27	Autres immobilisations financières		26	Particip. et créances rattachées à des particip.	
020	Dépenses imprévues		27	Autres immobilisations financières	
45..1	Opé. c/ de tiers n° .... (1 ligne par opé.)		45..2	Opé. c/ de tiers n° .... (1 ligne par opé.)	
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>932 967,50</b>	<b>Total des recettes réelles</b>		<b>1 308 359,62</b>

040	Opé. d'ordre de transfert entre sections	2 509 890,50	040	Opé. d'ordre de transfert entre sections	2 077 114,30
	20 - Immobilisations Incorporelles			28 - Amortissements des Immobilisations	2 077 114,30
	21 - Immobilisations Corporelles				
	139 - Reprise Q.P. Subventions	2 509 890,50			
041	Opérations patrimoniales	0,00	041	Opérations patrimoniales	0,00
	166 - Refinancement de la Dette - Capitalisation			1641 - Refinancement de la Dette - Capitalisation	
	166 - Refinancement de la Dette - Apurement			1641 - Refinancement de la Dette - Apurement	
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>2 509 890,50</b>	021	Virement de la section d'exploitation	5 001 797,82
			<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>7 078 912,12</b>

<b>D 001 (4)</b>	<b>1 102 562,12</b>	<b>R 001 (4)</b>	
------------------	---------------------	------------------	--

<b>TOTAL GENERAL DE DEPENSES</b>	<b>4 545 420,12</b>	<b>TOTAL GENERAL DE RECETTES</b>	<b>8 387 271,74</b>
----------------------------------	---------------------	----------------------------------	---------------------

(1) Compléter par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par "Service d'assainissement collectif"

ou "Service d'assainissement non collectif" si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif.

Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires conformément au plan de comptes M49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise des résultats de l'exercice précédent).

Accusé de réception en préfecture  
02B-812962611-20260429-2026-309-DE  
Date de télétransmission : 29/04/2026  
Date de réception en préfecture : 29/04/2026

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>ETAT DES CHARGES TRANSFEREES</b>	<b>A6</b>
<b>DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS</b>	<b>A7</b>

**A6 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES**

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
<b>TOTAL</b>							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I-(II+III)

**A7 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)**

Date de la délibération :

Intitulé de l'opération N° :									
DEPENSES 4581					RECETTES 4582				
Chapitre	Intitulé	Restes à réaliser N-1 (2)	Dépenses nouvelles votées	TOTAL (3)	Chapitre	Intitulé	Restes à réaliser N-1 (2)	Recettes nouvelles votées	TOTAL (3)
4581					4582	- Financement par le tiers			
						- Financement par d'autres tiers			
040	Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)				040	- Financement par le service (contrepartie 6742)			
					041	- Financ. par empr. à la charge du tiers (contrepartie D 2763)			

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Total des dépenses = Restes à réaliser N-1 + Dépenses nouvelles votées

Total des recettes = Restes à réaliser N+1 + Recettes nouvelles votées.

Accusé de réception en préfecture  
02B-812962611-20260429-2026-309-DE  
Date de télétransmission : 29/04/2026  
Date de réception préfecture : 29/04/2026

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS</b>	<b>A7</b>

**A7 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)**

N° opération :	Intitulé de l'opération :			
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N(2)	Restes à réaliser N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
<b>DEPENSES (a)</b>				
<i>Financement par le mandant et d'autres tiers (5)</i>				
<i>040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire</i>				
<i>041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>				
Annulations sur dépenses (c) (6)				
<b>Dépenses nettes (a-c)</b>				
<b>RECETTES (b)</b>				
<i>Financement par le mandant et d'autres tiers (7)</i>				
<i>040 Financement par le mandataire</i>				
<i>041 Financement par emprunt à la charge du tiers</i>				
Annulations sur recettes (d) (6)				
<b>Recettes nettes (b-d)</b>				

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux 06/01/2014

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

Accusé de réception en préfecture 02B-812962611-20260429-2026-309-DE Date de télétransmission : 29/04/2026 Date de réception préfecture : 29/04/2026
---

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS</b>	
<b>EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT</b>	<b>B1.1</b>

**B1.1 - EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT 5art. L. 2313-1 6°, L5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)**

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	(5)Taux actuariel	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			en (8)	en capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social																		
<b>TOTAL GENERAL</b>																		

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(2) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe, V : variable simple, C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas simplement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex : EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture : Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 6611 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés).

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET</b>	<b>B1.2</b>

**B1.2 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.  
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.  
(3) Objet pour lequel on a versé la subvention.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS</b>	
<b>ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL</b>	<b>B1.3</b>
<b>ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE</b>	<b>B1.4</b>
<b>ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES</b>	<b>B1.5</b>
<b>ETAT DES ENGAGEMENTS recus</b>	<b>B1.6</b>

**B1.3 - 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL**

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)
	Mobilier									
	Immobilier									
	Mobilier									
	Immobilier									
	Mobilier									
	Immobilier									

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

**B1.4 - ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE**

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP	Date de fin du contrat de PPP

**B1.5 - ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 1/1/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	<b>8017 Subventions à verser en annuités .....</b>						
	<b>8018 Autres engagements donnés .....</b>						
	Au profit d'organismes publics .....						
	Au profit d'organismes privés .....						
	<b>TOTAL .....</b>						

**B1.6 - ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 1/1/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	<b>TOTAL .....</b>						
	<b>8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)</b>						
	<b>8028 Autres engagements reçus</b>						
	A l'exception de ceux reçus des entreprises .....						
	Engagements reçus des entreprises .....						

Accusé de réception en préfecture  
02B-812962611-20260429-2026-309-DE  
Date de télétransmission : 29/04/2026  
Date de réception préfecture : 29/04/2026

IV - ANNEXES	IV	IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1 B2.2	ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1 B2.2

**B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT** **B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT'**

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP		Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement				Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercice au-delà de N+1) (3)
Diagnostic et Schéma Directeur Assnt ASST-6041-000-ETU-DEV-EXT-246 / 24ETU02EE2	214 900	214 900		214 900	69 320	145 580	-	-
R.E.U.T. Bastia Sud ASST-6041-033-ETU-DEV-EXT-243 / 24ETU01EC1	56 313	56 313		56 313	38 590	17 723	-	-
Digestion Thermique des Boues - Bastia Sud ASST-6041-033-ETU-DEV-EXT-xxx / 24ETU01BE2	21 600	21 600		21 600	17 100	4 500	-	-
Figajola -mise en œuvre dispositif de transfert effluents ASST-6042-033-ETU-DEV-EXT-178 / 24MO01BL1	45 325	45 325		45 325	17 258	28 067	-	-
Dessableur A rinella - traitement des disfonctionnements ASST-6042-033-ETU-DEV-EXT-194 / 24MO01C12	27 650	27 650		27 650	-	27 650	-	-
AMO Digestion Thermique des Boues ASSNT-6042-033-ETU-DEV-EXT-278 / 26AMO01BE	21 875	21 875		21 875	-	10 000	10 000	1 875
	<b>387 663</b>	<b>387 663</b>	-	<b>387 663</b>	<b>142 268</b>	<b>233 520</b>	<b>10 000</b>	<b>1 875</b>

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.  
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.  
(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

**B2.2 - SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT** **B2.2 - SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT'**

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP				
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercice au-delà de N+1) (3)	
25S01VE1 Traitement des Boues		2 306 400	2 306 400	259 519	570 000	600 000	876 881	
25S02AM1 Transport des Boues		2 064 480	2 064 480	185 912	400 000	400 000	1 078 568	
25S07AM Location Bennes à Boues		331 200	331 200	-	60 000	60 000	211 200	
21F21CAP1 Curage Ouvrages et Réseaux Courant	800 000		800 000	352 396	110 000	110 000	227 604	
21F21CAP2 Curage Ouvrages et Réseaux Spéciaux	600 000		600 000	410 135	135 000	54 865	-	
25T03TE2 Travaux Ouvrages et Réseaux Courant		900 000	900 000	83 279	260 000	260 000	296 721	
25F04KE1 Chlorure Ferrique		1 579 600	1 579 600	159 633	440 000	440 000	539 967	
22AO01BRE2 Lessive de Soude	129 282		129 282	8 475	3 000	3 000	114 807	
22AO01BRE3 Javel	429 898		429 898	55 516	20 000	20 000	334 382	
25F04YA2 Nitrate de Calcium		467 592	467 592	53 560	100 000	100 000	214 032	
22AO01SNF5 Polymère Anionique	406 400		406 400	123 880	50 000	50 000	182 520	
22AO01SNF6 Polymère Cationique	376 600		376 600	237 880	50 000	50 000	38 720	
22AO01KEM7 Anti Mousse	30 240		30 240	29 104	1 136	-	-	
22AO01SNF10 Anti Mousse MBBR	165 600		165 600	69 449	40 000	40 000	16 151	
	<b>2 938 020</b>	-	<b>7 649 272</b>	<b>10 587 292</b>	<b>2 028 737</b>	<b>2 239 136</b>	<b>2 187 865</b>	<b>4 131 554</b>

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.  
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.  
(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

Accusé de réception en préfecture  
02B-812962611-20260429-2026-309-DE  
Date de télétransmission : 29/04/2026  
Date de réception préfecture : 29/04/2026

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2026</b>	<b>C1.1</b>

**C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2026**

GRADES OU EMPLOIS	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>							
Directeur général des services	A+ CDI						
Directeur général adjoint des services							
Directeur général des services techniques							
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53							
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>							0
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		15	2,08	17,08	17,08	1	18,08
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>							
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)</b>							
<b>FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)</b>							
<b>FILIERE SPORTIVE (g)</b>							
<b>FILIERE CULTURELLE (h)</b>							
<b>FILIERE ANIMATION (i)</b>							
<b>FILIERE POLICE(j)</b>							
<b>EMPLOIS NON CITES (k)</b>							
<b>TOTAL GENERAL (a+b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)</b>		15	2,08	17,08	17,08	1	18,08

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT. Un agent à temps partiel à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT.

Un agent à temps partiel à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc...

Accusé de réception en préfecture  
02B-812962611-20260429-2026-309-DE  
Date de télétransmission : 29/04/2026  
Date de réception préfecture : 29/04/2026

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION</b>	
<b>ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2026</b>	<b>C1.2</b>

**C1.2 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2026(suite)**

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2026	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
GIACOMI Lisandru		Tech			3-a	CDD Surcroit
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
néant						
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>0,00</b>		

(1) CATEGORIES : A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif (dont emplois de l'article 47 de la loi du 26 Janvier 1984)

TECH : Technique  
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)  
 S : Social  
 MS : Médico-social  
 MT : Médico-technique  
 SP : Sportif  
 CULT : Culturel  
 ANIM : Animation  
 PM : police  
 OTR : Missions non rattachables à une filière

(3) REMUNERATION :

Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 Janvier 1984 modifiée).

3-a : article 3,1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité  
 3-b : article 3,1ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité  
 3-1 : article 3, 1er alinéa : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité ...)  
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.  
 3-3-1 : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.  
 3-3-2 : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.  
 3-3-3 : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.  
 3-3-4 : emplois à temps non complet communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps est inférieure à 50%.  
 3-3-5 : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.  
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposé à un agent contractuel.  
 38 : article 38 : travailleurs handicapés catégorie C.  
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels.  
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.  
 110-1 : collaborateurs de groupe d'élus.  
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un accord à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/Autres" et feront l'objet d'une précision (ex : contrats aidés).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi N° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi N° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

Accusé de réception en préfecture  
 02B-812962611-20260429-2026-309-DE  
 Date de télétransmission : 29/04/2026  
 Date de réception préfecture : 29/04/2026

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE</b>	<b>C1.3</b>

**C1.3 - ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT  
DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE**

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L' ARTICLE 6215 (1)
<b>TOTAL GENERAL</b>			

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

Accusé de réception en préfecture 02B-812962611-20260429-2026-309-DE Date de télétransmission : 29/04/2026 Date de réception préfecture : 29/04/2026
---

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION</b>	<b>C2</b>
<b>LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER</b>	<b>C3</b>
<b>ET DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE</b>	

**C2 - LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER**

(articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à .....(1).				
Toute personne a le droit de demander communication.				
La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Autres				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicats etc...

et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement de rattachement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

**C3 - LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE**

Catégorie de service	Intitulé/Objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
Régie avec personnalité morale et autonomie financière	Gestion du Réseau Eau Potable de la Communauté d'Agglomération de Bastia	01/01/2016		812962611	SPIC	OUI
Régie avec personnalité morale et autonomie financière	Gestion du Réseau Assainissement Collectif de la Communauté d'Agglomération de Bastia	01/01/2016		812962611	SPIC	OUI
Régie avec personnalité morale et autonomie financière	Gestion du Réseau Assainissement non Collectif de la Communauté d'Agglomération de Bastia	01/01/2023		812962611	SPIC	OUI

Accusé de réception en préfecture  
02B-812962611-20260429-2026-309-DE  
Date de télétransmission : 29/04/2026  
Date de réception préfecture : 29/04/2026